

Intitulé : Formation initiale TST BT Travaux Sous Tension Basse Tension modules « CCA » & « BAT »

Code formation : **TSTBT_INIT**

Durée formation présentiel : **49 Heures**
Prérequis/Durée : **Oui/01h**

Objectifs de la formation

Ce stage a pour objectif d'acquérir les connaissances nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des opérations du domaine des travaux sous tension BT & TBT sur les circuits des domaines CCA et BAT Contrôle commande et Batteries des annexes d'ouvrages du réseau public d'électricité.

Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter tout opérateur travaillant sur les ouvrages de type contrôle commande des annexes d'ouvrage à l'indice «T» domaines CCA et BAT ainsi que « N » du domaine BAT.

Prérequis

Salarié ayant des connaissances et une pratique adaptée au domaine des travaux visés, et médicalement reconnu apte à la pratique des travaux sous tension.

L'employeur s'engage, par écrit (*) à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et prérequis ci-après :

Posséder des notions élémentaires d'électrotechnique (tension, courant, capacité, résistance.

Avoir reçu une formation aux risques électriques.

Connaitre la technologie, la terminologie des ouvrages CCA et BAT et les schémas associés.

Savoir lire les schémas de câblage des circuits de contrôle-commande.

Le participant doit avoir 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Contenu de la formation

La formation comportera à minima :

- Un apport théorique sur la réglementation : UTE C18-510-1, CET BT, Fiches Techniques, ...
- Un apport théorique traitant de l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement).
- Un apport théorique traitant des risques spécifiques aux ouvrages CCA et des moyens de s'en prémunir.
- La préparation et la réalisation des exercices pratiques suivants domaine « CCA » :
 - o Remplacement d'une bobine de contacteur de puissance.
 - o Remplacement d'un disjoncteur ou de son embase.
 - o Connexion, déconnexion d'un câble sur un jeu de barres.
 - o Remplacement d'une borne sur un bornier de tranche avec maintien de la continuité d'alimentation.

- Un apport théorique traitant des risques spécifiques aux ouvrages « BAT » et des moyens de s'en prémunir (chimique, électrostatique, explosion)
- La préparation et la réalisation des exercices pratiques suivants domaine « BAT » :
 - o Brossage, nettoyage des bornes et des corps de batteries.
 - o Connexion et déconnexion d'une batterie reliée à un moyen de coupure existant.
 - o Remplacement d'un ou plusieurs éléments de batteries.
 - o Connexion et déconnexion d'une batterie sans moyen de coupure préexistant.

Profil stagiaire

Ce stage s'adresse aux salariés qualifiés en électricité devant travailler sous tension sur les ouvrages BT et TBT de type Batteries (BAT) et de type contrôle commande et annexes d'ouvrage (CCA) des réseaux de distribution et de transport public d'électricité (ENEDIS, RTE, SEI, régies électriques).

Compétences

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Identifier les ouvrages de type « CCA » et « BAT » et d'en connaître les procédures d'accès pour réaliser des TST BT
- D'identifier les circuits d'électrification et de court-circuit et risques spécifiques aux batteries.
- Mettre en œuvre les moyens pour se prémunir de ces risques.
- Choisir, préparer, vérifier et mettre en œuvre les EPI, l'outillage et le matériel pour travailler en TST sur les ouvrages de type CCA et BAT.
- Préparer et confirmer un processus opératoire.
- Vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage objet des TST BT.
- Réaliser des travaux sous tension sur les ouvrages de type CCA et BAT dans le respect des CET et Fiches Techniques.
- Réaliser des travaux sous tension et du nettoyage sous tension sur les batteries dans le respect des règles de l'art, de
- Rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Modalités d'évaluation

Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.

Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non-aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées au paragraphe compétences.

L'organisme de formation délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Informations complémentaires

Pour participer à cette formation le stagiaire devra posséder les EPI conformément à la réglementation des travaux sous tension :

- Vêtements normés contre les effets de l'arc électrique,
- Gants isolant de classe 00 catégorie RC ou AZC,
- Casque à écran facial.

En cas d'absence d'EPI ou de leur non-conformité le stagiaire ne pourra pas participer à la formation.

**Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 21274 92
auprès du préfet de la région Ile de France**